

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ADHM CONSTRUCTION »

Siège Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN/ Vridi cite
douane en face de la Sodeci espace Choco, Lot 10, Ilot
154

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03 Jan 2023, et enregistrés au CEPICI le 20 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ADHM CONSTRUCTION »

Objet : Bâtiment travaux publics, fournitures de bureau, IMPORT-EXPORT et divers prestations.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales,

Industrielles, mobilières et Immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN/ Vridi cite
douane en face de la Sodeci espace Choco, Lot 10, Ilot
154

Dirigeant(s) M ATCHOT DANHO HONORE M'BOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-05153 du 12/05/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°35832/GTCA/RC/2023 du 12/05/2023

